

COMpte-rendu de la réunion circulation

Version publique

7 novembre 2025

Ouverture de la réunion à 20h05.

Présence des représentants de l'association « Vivre au Val ».

Lecture du compte-rendu de la première réunion qui a eu lieu le 28 mai 2025.

EXPOSÉ DE LA SITUATION

Insécurité aux abords de l'école maternelle :

Une participante tient à rappeler l'importante insécurité constatée aux abords de l'école maternelle. Le danger concerne l'ensemble des usagers de la Grande Rue.

Travaux de la société SELVA GROUP :

Les représentants de l'association « Vivre au Val » informent que la société SELVA GROUP a engagé des travaux d'aménagement en mai 2025, pour un montant de 3 millions d'euros, sur leur site situé le long de la D132 entre Angervilliers et Le Marais. Les maires du Val-Saint-Germain et d'Angervilliers indiquent ne pas avoir été informés de ces travaux.

Trafic de la SAVAC :

Le dirigeant de la SAVAC dit ne pas comprendre les difficultés de circulation soulevées par les habitants du Val, alors que 240 véhicules de l'entreprise empruntent cette voie chaque jour.

Un arrêté municipal de juin 2023 interdisant la circulation rue de Machery a été retrouvé.

Les représentants de l'association ont rencontré le sous-préfet dans la matinée du vendredi 7 novembre 2025.

PISTES ET ACTIONS ENVISAGÉES

Recherche de la déclaration ICPE :

Recherche de la déclaration ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) de SELVA GROUP, afin de vérifier s'il est possible d'imposer des mesures de surveillance et d'évaluer la prise en compte de la sécurité dans l'autorisation d'exploitation.

Comptage du trafic routier :

Un relevé sera effectué en semaine par des participants de la réunion.

Rencontre avec le député M. Gustave Steevy :

Un courrier officiel sera adressé au député de la 3^e circonscription de l'Essonne pour solliciter une réunion en présence de plusieurs habitants d'Angervilliers. Une délégation se rendra à son bureau de Brétigny, avec désignation d'un porte-parole pour représenter le groupe.

L'association « Vivre au Val » rappelle avoir déjà adressé plusieurs courriels restés sans réponse au député.

Un déplacement lors d'un prochain conseil communautaire est également envisagé afin de porter la question de la circulation à un niveau intercommunal.

Clôture de la réunion à 21h30.